

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

ERRATA

PAGE	LIGNE		
3	15	Neveu.....	<i>lisez</i> : petit-fils.
13	24	Fuscimi.....	— Fuximi.
17	23	Tous.....	<i>supprimez ce mot.</i>
23	13	Gioscinda.....	<i>lisez</i> : Gioxinda.
24	4	Du Xongun.....	— de l'empereur Xongun.
41	4	Nacansci.....	— Nacanixi.
41	4	Amanguki.....	— Amanguchi.
41	7	Takecita.....	— Takexita.
48	25	Le corps d'eau...	— d'eau l'intérieur du corps.
49	3	Ils renoncèrent...	<i>supprimez cette phrase.</i>
49	3	Torture horrible..	<i>ajoutez</i> : qu'ils renouvelèrent plusieurs fois, et
56	15	Sucheiemon.....	<i>lisez</i> : Sukeiemon.
63	10	Iscida.....	— Ixida.
71	7	Suchendaiu.....	— Sukendatu.
72	10	Nangasci.....	— Nangaxi.
72	23	Acafosci.....	— Acafoxi.

embrasser ses compagnons et entonna à haute voix le *Laudate Dominum omnes gentes*.

On les conduisit de la prison sur une petite colline qui domine la mer; elle est isolée de trois côtés, et avait été choisie en 1597 pour le lieu du supplice des vingt-six martyrs morts sur la croix. Plus de vingt mille personnes accoururent de Nangasaki et des environs à ce nouveau et émouvant spectacle : les uns s'arrêtaient sur le chemin pour voir passer les confesseurs de la foi, les autres se pressaient sur la colline autour des bûchers, des barques remplies de monde couvraient la mer à une assez grande distance. Nos saints martyrs saluaient affectueusement le peuple, et excitaient les chrétiens à l'amour de leur sainte religion. Ils s'arrêtèrent à la vue des bûchers, s'inclinèrent pour les saluer et se saluèrent eux-mêmes en se séparant l'un de l'autre. Quand ils furent liés chacun au poteau qui lui était assigné, ils levèrent les yeux vers le ciel et ne les en détachèrent pas jusqu'à leur dernier soupir. On ne les vit point se tordre pendant leur supplice, ils gardaient la même posture et le même visage : on aurait dit qu'ils n'éprouvaient aucune douleur. Pour Léonard Kimura qui seul d'entre eux était prédicateur, il prit la parole pour dire ce que son cœur enflammé de l'amour de Dieu lui suggérait. Aussitôt que le bûcher fut

être dix fois pire. Nous en avons une description exacte dans une lettre du Père Charles Spinola. « Notre prison, dit-il, large de seize palmes et longue de vingt-quatre, ressemble tout à fait à une cage d'oiseaux : elle est formée dans son pourtour et son plafond de poutrelles carrées, distantes l'une de l'autre de deux doigts, il y a un toit de tuiles, et le sol est traversé par beaucoup de poutres clouées à de grosses planches. On a percé une petite porte par laquelle une personne peut à peine passer, et qu'on tient fermée à clef. Tout proche est un trou de la grandeur et de la forme de l'écuelle de riz en usage au Japon et dans laquelle on nous donne à manger. Tout autour est un chemin large de huit palmes, qui est clos par une double ligne de pieux serrés, élevés, terminés en pointe et dont l'intervalle est bourré d'épines. Cette palissade n'a qu'une porte vis-à-vis de la petite, et qui ne s'ouvre qu'à l'heure du déjeuner et du dîner. Il y a, en deux endroits, des bâtiments, les uns pour les soldats de garde jour et nuit et leur caporal qui leur fait faire des rondes fréquentes et les empêche d'être négligents dans leur service, les autres pour la cuisine. Enfin, tout le reste de l'emplacement est entouré d'une autre forte palissade où se trouve la porte principale, de manière que nous sommes restés longtemps sans

anges s'unissaient aux chants de ces saints qui allaient entrer dans la possession de Dieu. Beaucoup d'autres assistants pensaient comme lui, et il croit que c'était une persuasion commune. »

Le Père Charles Spinola, qui voyait Sukendaiu et ses assesseurs proche de lui, du côté de la mer, se tourna vers eux et leur adressa la parole en très-bon japonais; il chercha à les détromper de cette erreur, admise à la cour, que les ministres de l'Évangile venaient s'emparer des esprits par le moyen de la religion pour livrer ensuite le pouvoir aux mains des Européens. Il montra en terminant combien la joie de tous ces prêtres dans d'horribles tortures était une preuve évidente que nul intérêt humain ne les avait conduits au Japon, que leur seul motif était le bonheur éternel assuré aux fidèles serviteurs de Dieu après cette vie; et qu'il n'aurait pu autrement lui-même soutenir au milieu d'eux vingt années de travaux et de souffrances. Ce qu'il dit ensuite aux Portugais dans leur langue fit une si forte impression sur l'un d'eux qu'il écrivit au Père Benoit Fernandez : « Les paroles du saint homme m'allèrent tellement au cœur que si la Compagnie de Jésus avait eu une maison au Japon, je m'y serais retiré pour quitter le monde et donner le reste de ma vie au service de Dieu. » Le Père Spinola leur rappela enfin à tous

les communications les plus intimes. Il retourna à Naples, y suivit le cours de philosophie en compagnie de saint Louis de Gonzague qu'on y avait envoyé pour remettre sa santé épuisée. C'est à Milan qu'il acheva ses études de théologie et fut ordonné prêtre. Il prêchait les exercices spirituels à Crémone et était tout occupé à en recueillir les heureux fruits, quand il reçut du général de la Compagnie la bonne nouvelle de sa destination à la mission du Japon, qu'il avait demandée plusieurs fois. Il se rendit sans aucun retard à Gênes, et renversant les mille obstacles que sa famille créait pour le retenir, il s'embarqua avec Jérôme de Angelis, qui n'était pas encore prêtre, pour Lisbonne, d'où ils firent voile vers les Indes, le 10 avril 1596. Une formidable tempête les assaillit au cap de Bonne-Espérance, et les força de se diriger vers le Brésil; une autre les atteignit encore près de l'île de Tercère. Là ils se virent capturés par un navire anglais qui les conduisit prisonniers en Angleterre. Lorsqu'ils furent rendus à la liberté, ils revinrent à Lisbonne, où ils durent attendre pendant un an un nouveau passage aux Indes. Le Père Charles Spinola fit dans cet intervalle la profession des quatre vœux. On mit à la voile dans le courant de mars 1599. On relâcha comme d'ordinaire, à Goa, à Malaca, à Macao et enfin le Père Spinola et son in-

rent avec lui. Ils étaient tous deux japonais et aidèrent les prêtres à la conversion des gentils dans l'emploi de catéchistes.

Les trois autres martyrs appartenèrent à l'ordre des Frères Mineurs. Le premier fut le Bienheureux Père Apollinaire Franco, né en Espagne à Aguilar del Campo. Il étudia dans l'université de Salamanque et devint très-fort canoniste. Se sentant appelé à la vie religieuse il prit l'habit de Saint-François et fit profession dans la province de Saint-Jacques. Lorsqu'il eut reçu les saints ordres, il se donna tout entier à la prédication et en recueillit les fruits les plus abondants. Le martyre était l'objet perpétuel de ses vœux. On lui permit de passer aux îles Philippines en 1602 et de là au Japon où il travailla pendant plus de vingt ans. Il était venu, comme nous l'avons déjà raconté, à Nangasaki avec le Bienheureux Père Navarrette et y avait fondé des œuvres de charité pour secourir les pauvres et les enfants exposés et pour soutenir la ferveur des chrétiens. Nous trouvons dans le procès-verbal de Manille ce témoignage sur le Père Apollinaire Franco : « Le Père Apollinaire, commissaire de son Ordre, fut fait prisonnier comme ministre de l'Évangile et jeté dans une étroite prison d'Omura où il resta cinq ans et plus. Néanmoins le serviteur de Dieu ne cessa pas de faire

des choses opposées à la volonté de Dieu. Or telle est la défense que fait Xongun de ne pas prêcher l'Évangile dans ses royaumes. Cela dit, un d'eux déclara que je méritais la mort, et on me jeta une corde au cou. Je fus conduit la nuit même dans l'île d'Ikinoxima, où je suis en prison avec deux religieux, l'un de Saint-Augustin, l'autre de Saint-Dominique. Nous sommes au régime du carême : du riz, des herbes, et quelquefois un peu de poisson. La prison n'est pas entourée de palissades; elle a beaucoup de gardiens. Je leur prêche les vérités de la foi, ils se rendent à tout, et disent que si le Xongun ne le défend pas, ils se feront chrétiens. J'attends la réponse d'Iendo, et, avec elle, la mort d'heure en heure. *Fiat voluntas Domini*. Je suis prêt à tout. » C'est ainsi qu'il parle de sa condamnation, mais trop succinctement. Nous savons d'ailleurs que quand on lui mit la corde au cou, la joie la plus vive brilla sur son visage; il se tourna vers les juges et leur dit : « Voilà un bien grand nombre d'années que je désirais être lié pour avoir prêché la loi du vrai Dieu. » Un des juges lui ayant répondu avec moquerie qu'un tel désir ne pouvait naître que dans le cœur d'un fou, le Père lui parla avec cette force de raisonnement et cette noblesse de langage qui lui étaient propres et ajouta qu'il se glorifierait et se réjouirait bien davantage

let, on se remit en route; nos confesseurs de la foi étaient à cheval portant leur chapelet au cou, et chantant des cantiques tout le long du chemin; un soldat tenait entre ses bras le petit Louis qui n'avait encore que six ans, et le corps de Mancius, placé sur une planche, était porté sur les épaules de deux autres soldats. Car ces indignes gouverneurs voulurent que le cadavre fût transporté à Nāngasaki, lié à un poteau, comme s'il eût été vivant, et brûlé comme les autres.

Nos confesseurs de la foi arrivèrent, en chantant les litanies, au lieu des exécutions par le côté qui regarde la mer; puis passant à travers une multitude de peuple accouru à ce spectacle ils entrèrent dans l'enceinte palissadée. Les hommes condamnés au feu allèrent embrasser tendrement le poteau où ils devaient être liés; les femmes, condamnées à avoir la tête tranchée, s'agenouillèrent en face et prièrent en silence. Le soldat qui portait le petit Louis sur ses bras, le déposa par terre; et l'enfant, qui ne comprenait pas encore ce qui se préparait pour les autres comme pour lui-même, courut à Monique sa mère lui faire des caresses. Celle-ci craignant de sentir son courage faiblir à la vue de son fils, le repoussa doucement avec la main sans même se retourner pour le voir. L'enfant tout triste revint vers le sol-

cation solennelle de deux cent cinq autres martyrs de cette contrée.

XXXV

PRODIGES PAR LESQUELS DIEU A GLORIFIÉ LES BIENHEUREUX
MARTYRS A DIVERSES ÉPOQUES

Nous allons terminer par le récit de quelques-uns des miracles que Dieu s'est plu à opérer en l'honneur de nos bienheureux martyrs. Il est vrai que lorsqu'on parle des martyrs les miracles à considérer en eux, c'est leur constance dans la confession de la foi et leur courage à supporter jusqu'à la mort les plus cruels tourments. *En vérité*, a écrit saint Eusèbe, évêque de Cordoue, *il faut croire que la grandeur des martyrs vient, non des prodiges et des miracles, mais de l'intégrité de la foi et de la constance à la professer*¹.

Quoi qu'il en soit, Dieu a voulu encore honorer ses serviteurs par des miracles. Nous avons déjà parlé de quelques-uns. Ainsi on a vu une lumière éclatante et extraordinaire descendre du ciel et s'arrêter

1. *In apologet.*, pro MM. Corduben.

de boucher. Le pilote atterré oria qu'il n'y avait plus d'espoir de salut; les mariniers et les passagers levant alors les yeux au ciel invoquèrent à grands cris et avec larmes le secours des saints; et se voyant perdus, ils se dépouillaient en partie de leurs vêtements pour se jeter à la nage aussitôt que le vaisseau commencerait à sombrer, lorsque D. Bernardin Orsucci eut l'heureuse inspiration de leur dire: « Eh pourquoi ne nous recommandons-nous pas au Père Ange Orsucci? Je suis son neveu, nous avons avec nous deux autres de ses petits-neveux, il nous sauvera la vie. » Cela dit, il l'invoqua avec ces paroles précises: « Père Ange, il est temps maintenant de nous faire connaître si vous êtes martyr et bienheureux dans le ciel. » Tous les autres s'agenouillèrent, et après avoir fait un bon acte de contrition, ils reçurent de D. Bernardin l'absolution sacramentelle et implorèrent le secours du martyr plus encore par leurs larmes que par leurs paroles. Quelques-uns entendirent alors une voix dans les airs qui disait: « Ne craignez pas, vous avez un bon pilote, il vous conduira sûrement au port. » Quoi qu'il en soit, le navire rebroussa chemin tout à coup et, quelque contraires que fussent les courants et le vent, quoiqu'on fût éloigné de plus de huit milles du rivage, en un instant, selon la déposition unanime de tous les témoins, et

positis Dubiis, scilicet primo : *An stante approbatione Martyrii ex parte tyranni, ita constet de Martyrio ex parte passorum ut procedi possit ad ulteriora?* secundo : *An et de quibus miraculis seu signis constet in casu?* Tum Patres Cardinales, tum Præsules officiales suas aperuerunt sententias.

Verumtamen Sanctissimus Dominus noster post fidelem subscripti Sacrorum Rituum Congregationis Secretarii de omnibus relationem, noluit illico Patrum Cardinalium et Præsulum officialium sententias supremo suo confirmare iudicio; sed severe perpendens negotium istud maximi ponderis esse ac momenti, invocavit Spiritum sapientiæ et intellectus, ut sibi ad recte iudicandum propitius adesset.

Tandem hanc designavit diem, nempe feriam III post dominicam Sexagesimæ, in qua solemniter commemoratio Passionis Domini nostri Jesu Christi, cujus calicem Martyres japonenses bibere meruerunt. Postquam igitur Sanctissimus Dominus noster incruentum obtulisset sacrificium in privato sacello apud pontificales ædes Vaticanas, ad Collegium romanum Societatis Jesu sancti Ignatii templo annexum se contulit, ubi in superiori Aula maxima solio insidens ad se accivit Reverendissimum Cardinalem Constantinum Patrizi Episcopum Portuensem et Sanctæ Rufinæ, Sacrorum Rituum Congregationi

